

POLITIQUE LINGUISTIQUE

Dans le cadre du programme ERASMUS+, le Lycée CCI a une politique linguistique volontariste et concrète.

Le Lycée CCI a l'intention de proposer des cours de langues aux jeunes sortants, fortement motivés par une mobilité Erasmus, afin d'éviter toute discrimination.

Un test de langue sera réalisé avant le départ en mobilité et un niveau de langue attribué conformément au Cadre Européen de Référence pour les Langues ([CF grille CECR \(.pdf 81.61 Ko\)](#)).

Un second test sera fait par le professeur de langues, après la mobilité, afin de juger de l'évolution linguistique du jeune. Un niveau lui sera attribué dans ce même cadre européen de Certification des langues.

Le Lycée CCI incitera le personnel administratif et enseignant à suivre, si nécessaire, des cours de langues dans le cadre du plan de formation, avant une mobilité Erasmus.

Pour les étudiants et le personnel entrant ayant des difficultés en langue, des cours de soutien en français leur seront proposés au [Formeum, notre centre de formation continue à la CCI](#).